## L'ASSEMBLÉE DES AÎNÉS

## **DESCRIPTION**

Dans le cadre de son projet autour du « Bien-Vieillir », la Ville de Barlin s'est lancée dans la démarche pour obtenir le label « Ville amie des aînés ». Afin que les premiers concernés, c'està-dire les aînés, puissent s'exprimer et participer au projet, la municipalité a créé l'Assemblée des aînés.

L'Assemblée des aînés se compose d'une quinzaine de Barlinois âgés de plus de 55 ans et travaille en commission sur diverses thématiques. Le but de cette instance est d'identifier les problématiques auxquelles sont confrontés les séniors et de proposer des pistes d'actions que la Ville pourra ensuite mettre en place pour améliorer le quotidien des personnes âgées.

Les aînés de la ville ont par exemple travaillé sur des sujets tels que l'habitat, la mobilité, les soins, la communication, ou encore la culture. En résumé, l'Assemblée vise à rendre la démarche davantage participative et démocratique.



## CONTACT

0

Barlin, 2022

 $\searrow$ 

Mairie de Barlin : 03 21 63 14 50

## THÉMATIQUES

Participation citoyenne / Procédés de consultations, concertations, co-Solidarités et action sociale / Séniors

REPÈRES

7,85

